Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 10 (1889)
Heft: 1

Artikel: Bulletin mensuel : (7 janvier 1889)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-133610

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (*7 janvier 1889* [1]).

Un correspondant du *Journal de Genève* a fourni à ce journal, sur les moyens employés pour obvier au désastre causé par le fléau des **sauterelles** et en prévenir le retour, des renseignements qui complètent ceux que nous avons donnés (IXe année, p. 241 et 318); nous en extrayons ce qui suit : Dès le mois d'août, on voyait arriver journellement à **Sétif** des centaines de mulets et d'ânes chargés d'œufs de sauterelles qui étaient mesurés et payés séance tenante. Poussés par la nécessité, les Arabes, indolents et insouciants de leur nature, ont entrepris ce travail avec une telle activité que, sur certains points, les crédits ouverts étaient dépassés au bout de quelques jours, et que les autorités municipales étaient obligées de télégraphier à la préfecture pour avoir de nouveaux fonds. Aujourd'hui le premier crédit de 300,000 fr. affecté au ramassage des œufs se trouve près d'être dépassé. La somme dépensée correspond à quatre millions de litres d'œufs, ou plus exactement de coques ovigères, chacune de ces coques contenant de 30 à 34 œufs. Un litre de ces coques ovigères contenant, d'après les calculs qui ont été faits, 28,000 œufs, ce serait donc 112 milliards de criquets qui auraient été détruits, grâce au développement pris depuis quelques semaines par le ramassage des œufs. C'est là certainement un résultat appréciable ; mais que représentent ces chiffres sur l'ensemble d'une invasion comme celle de l'année dernière ? Sans doute, le travail de ramassage continuera à s'opérer pendant une grande partie de l'hiver, car il constitue pour la majorité de la population indigène le seul gagne-pain possible ; mais quand les résultats obtenus s'élèveraient, non pas à 112 milliards d'œufs, comme c'est le cas actuellement, mais à des quantités dix ou douze fois supérieures, il ne serait pas moins indispensable d'être prêt dès le printemps prochain à faire face à l'éclosion considérable qui attend non seulement la province de Constantine, mais une partie de celle d'Alger et les confins de la Tunisie. Le gouvernement général de l'Algérie a fait étudier par un naturaliste, M. Hünkel

[1] Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale.

d'Herculaïs, les moyens de destruction employés dans d'autres pays, sujets comme l'Algérie à des éclosions périodiques de sauterelles. Le sud de la Russie, l'Espagne, l'Amérique du sud et l'île de Chypre ont été à plusieurs reprises envahis par ces insectes. Le gouvernement s'est décidé à utiliser l'appareil employé en 1881 par les Anglais à Chypre pour lutter contre le fléau. Cet appareil, connu sous le nom d'appareil cypriote, consiste en longues bandes de toile tendues verticalement au moyen de piquets. Qu'il nous suffise de citer quelques chiffres. Les appareils employés dans l'île de Chypre présentaient un développement d'une centaine de kilomètres. Le personnel préposé annuellement au maniement de ces toiles s'élevait à deux mille hommes, et tout ce personnel était organisé militairement sous le commandement en chef de l'ingénieur de l'État. La lutte a duré six ans et elle a coûté 1,500,000 fr., mais depuis cette époque tout danger sérieux a disparu. Nous ne pouvons que souhaiter que les mesures que prendra le gouvernement de l'Algérie soient appliquées avec la même vigueur et couronnées du même succès que celles prises par les Anglais dans l'île de Chypre.

L'exposition internationale d'appareils et procédés pour la décortication de la **ramie** dont nous avons parlé (p. 117-122) s'est ouverte le 1er octobre dans une des annexes du quai d'Orsay qui seront affectées à l'agriculture pendant l'Exposition de 1889. Les machines et les procédés devaient servir à décortiquer et à dégommer la ramie verte ou sèche. Sept procédés différents étaient en présence : cinq français, un belge et un américain. Le jury de l'Exposition a accordé, à titre d'encouragement, une somme de 1400 francs : 600 fr. pour une machine belge ; 400 fr. pour une machine française, et 400 fr. pour une machine américaine. Pour les essais sur ramie verte :

La décortiqueuse belge a fourni 5 kilog. de lanières en 17 minutes.

La décortiqueuse française a fourni 7 kilog. 500 gr. de lanières en 47 minutes.

La décortiqueuse américaine a fourni 7 kilog. de lanières en 18 minutes.

Sur ramie moitié verte :

La décortiqueuse belge a donné 11 kilog. en 29 minutes.

La décortiqueuse française a donné 15 kilog. en 1 h. 15 minutes.

Sur ramie sèche :

La décortiqueuse belge a donné 4 kilog. en 1 heure.

La décortiqueuse française a donné 3 kilog. 200 gr. en 1 heure.

La décortiqueuse américaine ne fonctionne qu'avec la ramie verte.

A l'occasion de cette exposition, le journal l'*Exportation française*

donne sur la culture de la ramie et sur son exploitation des renseignements qui compléteront ceux que nous avons publiés précédemment. Cette plante poussant indéfiniment et toujours, on ne doit pas l'exploiter par coupes; mais on doit couper successivement chaque brin à mesure qu'il a atteint sa croissance normale. Cette opération ne coûte pas aussi cher qu'on pourrait le croire au premier abord. Cette récolte, brin par brin, peut se faire par les femmes et les enfants des ouvriers employés à l'exploitation. Ils couperont les plus grosses tiges, surtout celles dont le pied commence à brunir. S'ils en coupent dont le pied soit encore vert, peu importe, la filasse n'en sera que meilleure. De cette façon, ils en couperont aisément un pied par seconde, soit 36,000 dans une journée de 10 heures. En réduisant cela à 5,000 pieds ou plutôt tiges, dans la pratique, ces 5,000 brins donnent 10,000 grammes. Si on paye ces coupeurs ou coupeuses 0 fr. 50 par jour, cela grèvera chaque kilog. de filasse sèche de 0 fr. 05 de frais de coupe. Or il est évident que, par ce mode d'exploitation, on aura une filasse aussi régulière que possible, comme longueur et comme qualité, de sorte qu'on regagnera facilement, sur le prix de vente de ce produit, la différence qu'il y aura entre le prix de la coupe par hectare et le prix de la coupe par brin.

En travaillant à la ligne du chemin de fer de Constantine à **Aïn-Beïda,** des Arabes ont découvert une **nécropole** dont l'origine n'a pas encore pu être déterminée. D'après un correspondant de l'*Indépendant de Constantine,* ce cimetière est situé sur un des nombreux mamelons qui vont s'inclinant jusqu'à l'immense plaine des Haractas. Aucune trace visible ne rappelait la mémoire de générations ensevelies en cet endroit : pas un pan de mur, pas une pierre indicatrice, ni stèle, ni cippe, ni autel, ni fût de colonne, rien de ces mille détails qui caractérisent les grandes hypogées romaines. Jusqu'à ce jour il n'y a eu qu'une seule inscription trouvée sous terre, sur une dalle terminée en hémicycle, qu'une épouse a consacrée à son mari : *Saturniums uxor fecit,* et une statuette à moitié sculptée sur une pierre brute. Si la défense de César de faire trop d'ornements sur les sépultures a passé par là, elle a été sévèrement suivie. On y voit la sépulture : mais aucun signe extérieur pour perpétuer la mémoire des défunts, pour dire aux générations futures ce qu'ils ont été ou ce qu'ils ont fait. Il ne pousse sur ce mamelon que quelques touffes de thym amaigri. Les tombes sont disposées sur de longues files allant du nord-ouest au nord-est de façon que les pieds sont généralement tournés vers l'Orient. Recreusées, elles apparaissent simples, doubles et même triples. Dans un grand nombre de

fouilles on trouve des sarcophages recouverts de dalles brutes; dans d'autres ce sont des cryptes fermées avec des dalles en tuf ou en calcaire sans aucun ornement, dans toutes on trouve un objet funéraire : la lampe à la tête; aux pieds, des olla, des urnes, des plats divers. Partant de cette croyance que les mânes conservaient les mêmes goûts que les individus avaient eu sur la terre, on leur donnait pour compagnie dans la sépulture les objets qu'ils avaient le plus aimés : on y disposait du pain, du vin, divers aliments avec des ustensiles de table et des parfums. On peut voir, dans les cercueils de pierre ou dans les cryptes, les cadavres bien conservés : la tête (ou les têtes car on trouve souvent plusieurs cadavres dans le même cercueil), repose sur un coussinet fait avec de la poussière de tuf ; près de la tête on trouve souvent des pièces de monnaie et presque toujours le luminaire en terre cuite qui avait commencé à veiller le mort au moment où il quittait la vie et que l'on ensevelissait tout allumé avec les restes sacrés. Auprès du cadavre, généralement aux pieds, quelquefois sur les côtés, des plats ronds de grandeurs diverses, des bols avec un petit col soutenu par deux anses, un corps plein et un pied ; des aiguières, des coupes en verre ; de petits plateaux en terre ou en verre pour les parfums ; des objets de toilette : épingles à cheveux forme chrysanthème, pendants d'oreilles, bracelets encore passés dans les os des bras, des médaillons, des colliers en perles ; une lampe porte cette inscription : *Ex of irsem.* Comme sujets, elles nous donnent : des lions, des hippopotames, des génies, des couronnes, divers animaux fantastiques. Parmi les bronzes, on remarque : des Alexandres, des Gordiens, des Constantins, des Julia Marsa et autres. Des fouilles bien conduites, régulières, non abandonnées à la pioche arabe, pourraient amener une riche collection de poteries et d'objets précieux ponr notre histoire. Il est probable que cette nécropole, qui mesure, pour ce que nous en voyons maintenant, plus de dix hectares, se raccorde avec celle d'Aïn-Beïda même ; tout à côté, se trouve l'emplacement d'un grand centre romain, aujourd'hui complètement désert et ruiné, et c'est sa population sans doute qui, comme nous, a passé sur ce sol, qui l'a jadis peuplé et qui s'y repose. On fait beaucoup de suppositions sur ce cimetière. Les uns le disent récent et le donnent aux Turcs ; d'autres pencheraient à croire que l'oubli des formes ordinaires des sépultures romaines dénote un lieu réservé aux pauvres ou aux esclaves. J'aime mieux penser que cette nécropole date de la première époque du christianisme, alors que les chrétiens peu favorisés avaient le droit de se faire enterrer, mais n'avaient pas celui de produire publiquement les

signes de leur religion ; or, ne voulant pas employer les formules païennes, ils enterraient tout simplement les corps sans ornements extérieurs.

Le *Moniteur de l'Algérie* cite les faits suivants comme preuve des progrès qu'a faits la **Tunisie** depuis que la France y exerce le protectorat. Auparavant les terrains valaient à peine dix francs l'hectare ; ils se paient actuellement de 100 à 200 francs. La nuit, la ville était plongée dans l'obscurité ; elle est éclairée au gaz. Les travaux publics n'existaient pas ; on y consacre aujourd'hui plusieurs millions. Les impôts ne rentraient pas, les caisses du bey étaient toujours à sec et la rente oscillait entre 200 et 300 fr. ; les impôts rentrent, il y a de gros excédents disponibles et la rente est à plus de 500 fr. au-dessus du pair que ne peut atteindre la rente italienne. L'ordre a été rétabli dans toutes les administrations et leur fonctionnement s'améliore sans cesse. Les innovations introduites pour perfectionner les méthodes de culture, favoriser les échanges, ne se comptent plus, et les progrès au point de vue agricole n'ont pas été moins rapides que les autres. C'est par milliers d'hectares que se comptent les plantations créées par des Français, et par millions les dépenses faites. Quelques taxes ont été abolies et tout dernièrement encore les droits de sortie sur les laines supprimés, abolition qui doit être considérée comme le commencement de la disparition graduelle des impôts de sortie si préjudiciables aux échanges de la Régence. Tunis a été relié à l'Algérie par un chemin de fer, et deux autres embranchements ont été construits ; les études d'autres lignes vivement réclamées sont prêtes ; le tramway de Sousse à Kairouan va être exploité régulièrement et à la vapeur. De nombreux travaux de construction de routes ont été mis en adjudication ; quelques-uns sont achevés. Enfin, les travaux publics ont commencé l'amélioration d'un grand nombre de pistes, et avant la fin de l'année 1888, plus de 600 kilomètres de ces pistes auront été mis en état de viabilité et rendus praticables en tout temps. Le port de Tunis est commencé ; la passe de Bizerte a été améliorée, facilitant l'accès du canal aux bâtiments de faible tonnage ; des appontements, des brise-lames ont été établis à Sousse, à Sfax, à Mehdia. Les côtes ont été balisées et pourvues de feux et de phares qui assurent la sécurité de la navigation. Plusieurs villes, notamment Kairouan, Porto Farina, Béjà, Bizerte, Teboursouk, le Kef, etc., ont été alimentées d'eau potable par des travaux spéciaux. Des abattoirs, des marchés ont été construits à Tunis, Béjà, Nebeul, etc. ; des puits artésiens sont creusés. De nombreuses voies forestières ont été ouvertes dans la Kroumirie ; les dunes de sable qui menaçaient l'oasis de Gabès ont

été fixées ; les oasis de Nefta et de Tozeur vont être également protégées. L'enseignement public a pris un grand développement, et 7,300 élèves reçoivent maintenant l'instruction à divers degrés dans les établissements de la Régence. Le service des postes et télégraphes a été progressivement étendu à tous les principaux centres et les communications directes à grande vitesse avec la France vont être triplées.

A ces détails nous ajouterons, d'après le journal la *Tunisie*, que la **viticulture** y prospère au delà de toutes les prévisions. Cette année-ci nombre de propriétaires se sont trouvés à court de matériel. La manutention s'est opérée dans les meilleures conditions de température, elle a généralement bien réussi. Les vins sont colorés, ils ont de 10° à 12° d'alcool, le goût en est agréable. En somme c'est un grand succès. Les résultats obtenus prouvent que la vigne se plaît dans le sol tunisien, qu'elle y pousse avec force, qu'elle y donne rapidement de belles récoltes et qu'elle n'a pas, pour le moment du moins, à redouter le mal qui a ruiné le vignoble français.

Le siège de **Souakim** par les mahdistes indique chez ceux-ci un progrès dans la manière de faire la guerre que n'avaient point encore révélé leurs opérations à Khartoum et au Soudan. L'échec qu'ils ont éprouvé dans leur tentative de s'approcher le plus près possible de cette place pour s'en emparer ne signifie pas que les Égyptiens et les Anglais doivent en demeurer les tranquilles possesseurs. L'ennemi auquel ceux-ci ont affaire a prouvé qu'il est aussi rusé qu'audacieux, et peu s'en est fallu que les Anglais n'admissent la capture du dernier lieutenant de Gordon dans l'Égypte équatoriale et du courageux explorateur envoyé pour lui porter secours. Nous avons tremblé, nous l'avouons, à la pensée que le dernier boulevard maintenu par **Émin-pacha,** contre les Arabes partisans de la chasse à l'homme, avait fini par tomber entre leurs mains, et que les populations délivrées par lui allaient redevenir la proie des successeurs des négriers domptés par Gessi-pacha. Nous nous demandions même jusqu'où s'étendrait l'audace que ce succès ne manquerait pas d'inspirer aux mahdistes, si Souakim ne serait pas le prix de la libération du défenseur de Wadelaï, et si les lignes de Wadi-Halfa tiendraient longtemps contre un ennemi exalté par son triomphe. La ruse d'Osman-Digma paraissait bien ourdie. Comment douter de la capture de Stanley, alors qu'il envoyait à Grenfell la copie du texte de la lettre dont ce dernier avait lui-même rédigé la minute pour que le khédive l'envoyât à Émin-pacha par le chef de l'expédition de secours ? Qui eût pu supposer qu'il existât soit à Souakim, soit au Caire, des

copies de cette lettre, et qu'une de celles-ci eût été livrée à l'ennemi et portée à Khartoum, pour en revenir à Osman-Digma, afin de permettre à ce lieutenant du mahdi de chercher à obtenir la reddition de Souakim en échange de la libération des soi-disant captifs blancs ? L'année 1888 paraissait devoir se terminer de la manière la plus triste pour les amis de l'Afrique. Grâce à Dieu, leurs appréhensions ont été dissipées; et, sans comprendre encore la situation dans laquelle se trouve la province équatoriale, les dépêches arrivées, presque en même temps, à la côte orientale, à Zanzibar, et à la côte occidentale, à San-Thomé, nous permettent d'espérer que, de même que la copie de la lettre du khédive à Émin-pacha n'était qu'une ruse de guerre, de même l'autre lettre apportée, soi-disant de Lado, n'a existé que dans l'imagination du mahdi ou dans celle d'Osman-Digma.

Tandis que dans la Chambre des Communes, le 21 décembre, le gouvernement était interpellé sur les affaires de Souakim, M. Goschen a donné lecture d'une dépêche de Zanzibar communiquée au ministère anglais par l'*Eastern Telegraph Company,* et ainsi conçue :

Zanzibar, 21 décembre.

« Viens de recevoir confirmation que **Stanley** arrive avec **Émin** sur l'Arououimi. La nouvelle est authentique. Les détails suivent. »

Quelques moments auparavant, l'*Agence Reuter* avait également reçu de son correspondant à Zanzibar la dépêche suivante qu'elle s'empressa de transmettre au gouvernement anglais :

Zanzibar, 21 décembre.

« Des lettres datées des Stanley-Falls, 21 août 1888, ont été apportées à Zanzibar ce matin par des porteurs de Tipo-Tipo. Ces lettres constatent que la veille, 20 août, on avait reçu aux Stanley-Falls une lettre de Stanley annonçant qu'il se trouvait à Bonalya, sur l'Arououimi. Il avait quitté Émin-pacha 82 jours auparavant, en parfaite santé, avec quantité de vivres. Il était revenu sur ses pas, pour chercher son arrière-garde et les chargements de marchandises et de munitions dont celle-ci était nantie. Il était arrivé à Bonalya le 17 août et comptait repartir dix jours plus tard, vraisemblablement pour rejoindre Émin-pacha. Tous les blancs faisant partie de l'expédition Stanley étaient en bonne santé. Rien ne leur manquait. »

Enfin un télégramme de San-Thomé, adressé au souverain de l'État du Congo, à Bruxelles, a confirmé la nouvelle de la présence de Stanley en août sur l'Arououimi.

*

Les journaux anglais ont publié une lettre de sir Francis de Winton, ancien gouverneur du Congo, qui explique comme suit les divergences des dépêches venues par Zanzibar et par le Congo.

« Je pense, » dit-il, « que la nouvelle de la présence simultanée des deux voyageurs sur l'Arououimi ne mérite pas créance, qu'Émin n'a pas accompagné Stanley et que, dans l'information venue de la côte orientale, le mot *avec* (*with*) a été simplement par erreur mis à la place du mot d'auprès (*from*) ; la vraie teneur de cette nouvelle serait donc : « Stanley est arrivé, venant d'auprès d'Émin. » Quant à la situation dans laquelle Stanley se trouve à l'heure qu'il est, voici quelques indications qui peuvent contribuer à l'éclaircir. Bonalya, d'où sont datées les lettres de Stanley à Tipo-Tipo, paraît être à distance égale des Stanley-Falls et de Yambouya, où se trouvait la base d'opérations de Stanley au début de l'expédition. J'ai reçu une communication de M. Rose Troup, qui, comme on sait, a pris part à l'expédition du major Barttelot. M. Troup constate qu'il ne connaît pas la position de Bonalya. Cette localité doit se trouver à 240 kilom. à peu près en avant [en amont] sur l'Arououimi. Les communications de Stanley ont dû arriver à Tipo-Tipo vers le 27 août. Le 28, Tipo-Tipo a envoyé six hommes qui avaient l'ordre de se rendre avec la plus grande hâte possible à Zanzibar pour y porter la nouvelle que l'expédition était en sécurité. Aux Stanley-Falls, l'État libre du Congo a installé une station commandée par le capitaine Haneuse et deux autres officiers belges, dont le lieutenant Bart, qui était agent politique et secrétaire de Tipo-Tipo. M. Bart était sur le point de descendre le cours du Congo quand la nouvelle de Stanley arriva, et c'est lui qui l'a apportée à la côte occidentale. Voici donc ce qui peut paraître bien établi. Les informations reçues simultanément de la côte occidentale et de la côte orientale d'Afrique, ont eu leur point de départ au même lieu, aux Stanley-Falls, et elles ont été expédiées vers l'est et vers l'ouest, sous la surveillance d'officiers belges. Leur exactitude peut donc paraître hors de doute. »

Quant à la direction que Stanley aura prise depuis Yambouya, il est inutile de faire des hypothèses qu'une lettre prochaine de lui pourrait renverser. Elle nous dira s'il est reparti pour Wadelaï, ou s'il revient par le Congo, ou encore si, revenant par l'est, il ira toucher à Msalala, au sud du lac Victoria, où, sur sa demande, le Comité de secours avait organisé un dépôt de marchandises et de munitions pour l'expédition [1].

[1] A la dernière heure, le *Times* nous apporte une dépêche de Zanzibar du 22 décembre renfermant, sur Stanley et Émin-pacha, les détails suivants : Un des

Le *Bosphore égyptien* extrait ce qui suit d'une lettre qu'il a reçue d'Aden : Le comte **Antonelli** se dispose à quitter la côte, pour se diriger vers le **Choa.** Malgré de nombreuses difficultés, il a réussi à former une immense caravane qui n'est pas inférieure, m'assure-t-on, à

messagers envoyés il y a deux mois à l'intérieur, dans l'espoir d'y rencontrer Stanley ou Émin-pacha, ou d'obtenir de leurs nouvelles par l'une des caravanes venant à la côte de la région des grands lacs, a fait parvenir une missive à Zanzibar. Il annonce qu'à Kimana, localité située sur le chemin direct conduisant de l'intérieur à la côte, il a rencontré des commerçants ayant l'habitude de parcourir les districts situés à l'ouest de l'Albert-Nyanza. C'étaient des Arabes qui venaient de Wadelaï et avaient quitté Mahagi, sur la rive nord-ouest de l'Albert-Nyanza, à la fin d'avril dernier. Ils ont affirmé que la rencontre de Stanley et d'Émin-pacha avait eu lieu à Wadelaï vers le 20 janvier. A son arrivée à Wadelaï, Stanley avait avec lui 330 hommes et des provisions en abondance. Lui-même et ses gens étaient extrêmement épuisés et avaient souffert de grandes privations. Émin-pacha était, en somme, dans une bonne situation, bien que quelques-uns de ses officiers égyptiens murmurassent et qu'un certain nombre de ses soldats eussent déserté. Les rois de l'Ou-Ganda et de l'Ou-Nyoro lui étaient encore hostiles. Une quinzaine après l'arrivée de Stanley, Émin-pacha avait reçu, par la voie de Lado, un message du mahdi, dans lequel le khalifa, en termes pompeux, annonçait son intention de soumettre à son autorité tout le pays jusqu'aux grands lacs. Le mahdi promettait à Émin-pacha la vie sauve et un bon traitement s'il consentait à livrer, entre les mains d'un lieutenant que le khalifa enverrait prochainement à la tête de troupes fidèles, la ville de Wadelaï et le territoire qu'il occupait. Émin et Stanley n'avaient pas obéi à cette sommation du mahdi, et lui avaient renvoyé son messager avec ordre de lui dire qu'Émin-pacha avait été chargé du soin de Wadelaï et de la province équatoriale, et que, avant d'évacuer ces territoires, il devait attendre que le mahdi eût fait la preuve de la légitimité de ses revendications. De concert avec Émin-pacha, Stanley s'était appliqué à rétablir l'ordre parmi les troupes et à distribuer des vivres et des munitions. Émin-pacha avait déclaré qu'il ne désirait pas quitter Wadelaï, et qu'en outre la route de la côte orientale était très dangereuse, à cause de l'hostilité de M'Wanga. Vers le milieu d'avril, on avait appris à Wadelaï que des forces mahdistes considérables s'avançaient contre la région des grands lacs et Wadelaï. Émin-pacha avait donné l'ordre à ses postes avancés de Dufilé et à ceux situés entre Dufilé et Lado de se replier sur Wadelaï, et Stanley avait envoyé des messagers aux rois de l'Ou-Ganda et de l'Ou-Nyoro. Vers la fin d'avril, quand les commerçants avaient quitté Wadelaï, Stanley était très inquiet de ne pas recevoir de nouvelles de son arrière-garde de l'Arououimi, et il se préparait à envoyer un fort détachement à sa recherche le long de la route qu'il avait lui-même suivie. Il pressait vivement Émin-pacha de gagner la côte et de laisser Wadelaï à sa garde ; il avait déjà expédié plusieurs courriers pour l'Europe, annon-

2000 chameaux. Les bagages sont considérables et comprennent de riches cadeaux pour le roi Ménélik. Ce dernier conserve une attitude réservée, mais soumise envers le négous. Les chefs influents affirment que Ménélik ne cédera aux sollicitations dont il est l'objet, pour lever l'étendard de la révolte, que s'il est certain d'être puissamment aidé *manu militari ;* seul contre le négous, il redouterait, et avec raison, d'être défait. D'autre part, le *Popolo romano* a reçu de Massaouah la dépêche suivante : Des nouvelles de l'intérieur annoncent, comme chose positive, que Tekla-Aïmanot, roi du **Godgiam,** a été battu par les troupes du négous et de Ras-Aloula ; le pays a été saccagé par ces troupes qui n'ont respecté que les églises et les monastères. Le roi se serait réfugié sur les montagnes avec ses fidèles. Ménélik reste tranquillement à Ankober.

Dans sa séance annuelle, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a attribué les intérêts de la fondation Garnier à trois **missionnaires** résidant dans l'**Afrique centrale :** le P. Livinhac, vicaire apostolique du lac Nyanza, le P. Coulbois, pro-vicaire apostolique de la mission du haut Congo sur la rive ouest du Tanganyika, et le P. Hautecœur, supérieur de la mission de l'Ounyanyembé, à Tabora. Il leur est recommandé en général de s'occuper de toutes les questions de géographie, d'ethnographie, de linguistique qui intéressent la science, et de rechercher s'il n'existerait pas dans ces contrées des voies accessibles aux Européens.

Le *Reichs Anzeiger* de Berlin a proclamé le **blocus** des côtes orientales d'Afrique, au nom du sultan de Zanzibar, sous la signature de l'amiral allemand Deinhard et de l'amiral anglais Freemantle. Il s'étend sans interruption à toute la ligne des côtes du sultanat, aux îles de Mafia, de Lamou, ainsi qu'à toutes les petites îles voisines de la côte et situées entre le 2°,10′ et le 10°,28′ lat. sud. Il est stipulé expressément dans la proclamation que le blocus qui a commencé le 2 décembre, n'est destiné qu'à prohiber l'importation des armes et l'exportation des esclaves. Le Portugal a joint sa coopération à l'action de l'Allemagne et de l'Angleterre ; l'Italie l'appuie également, et la France, tout en reconnaissant le droit de visite aux vaisseaux allemands et anglais sur la côte orientale d'Afrique, surveille cette côte, afin d'empêcher que

çant son arrivée sain et sauf et donnant des détails sur son voyage. Un des messagers choisis par l'explorateur était l'un des courriers envoyés à Wadelaï par les consuls étrangers de Zanzibar pour annoncer à Émin-pacha le départ de l'expédition de secours, et qui était resté depuis lors à Wadelaï. Cet homme avait été envoyé à la côte orientale, tandis qu'un autre avait pris la direction de l'Arououimi.

son pavillon ne serve au trafic des esclaves. En somme il y a actuellement dans les eaux de Zanzibar 8 navires de guerre anglais, 7 allemands, 9 portugais, 1 italien, et 2 français. En outre le ministre des affaires étrangères de l'empire austro-hongrois a invité le Lloyd à prendre des mesures sévères pour empêcher que des esclaves ne soient transportés par des bâtiments appartenant à des sujets de l'empire et que des armes ne soient expédiées dans les eaux de l'Afrique orientale. Depuis la déclaration du blocus, les croiseurs ont saisi plusieurs barques arabes chargées d'esclaves qu'ils ont délivrés.

Il ressort du *Livre Blanc* qui a été distribué au Reichstag, que c'est depuis le commencement du règne encore très court du sultan actuel de Zanzibar que les **éléments arabes à la côte orientale** se sont soustraits à la domination de ce souverain. Sous leur influence un chef puissant, Bouchiri, a fomenté le mouvement d'insurrection dans l'intention de créer un État indépendant du sultan. Il a fait massacrer odieusement les porteurs indigènes de l'Ou-Nyamouézi qui refusaient de se joindre à la rebellion. C'est lui qui a attaqué Bagamoyo occupé par les Allemands, et qui a amené le bombardement de ce port.

A mesure que les événements se dessinent, l'on comprend mieux que le blocus n'est qu'un des **moyens de diminuer la traite.** Pour la faire disparaître, il faudra fermer les débouchés en obtenant la suppression de l'esclavage dans les pays musulmans, en Égypte, en Arabie, en Turquie, en Perse, dans tous les marchés dont la demande insatiable crée l'offre permanente des chasseurs d'esclaves du continent noir. Il faudra également tarir la source à laquelle ils se pourvoient, en établissant l'ordre et la paix dans l'intérieur de l'Afrique, le champ où se recrutent par la guerre, le massacre et le pillage les denrées humaines des trafiquants arabes. Sous ce rapport, les États signataires de l'Acte général de la Conférence africaine de Berlin, de 1885, ont une belle œuvre à entreprendre. Mais ils ne pourront faire que ce que peuvent faire des gouvernements ; il restera encore un vaste champ ouvert à l'activité privée, et à cet égard nous sommes heureux de voir se multiplier les **sociétés anti-esclavagistes.** Sous l'impulsion donnée par Mgr Lavigerie, il s'en est créé en France, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, en Espagne, en Portugal. Nul doute que les États civilisés des deux mondes qui n'ont pas encore les leurs n'en voient apparaître aussi. Une émulation salutaire s'établira entre elles toutes. Déjà celle de Belgique s'est donné un organe : le *Mouvement anti-esclavagiste,* dont nous venons de recevoir le premier numéro, et qui servira

en même temps à toutes les Sociétés déjà constituées qui voudront lui fournir des renseignements sur leur activité particulière.

Le nouveau **sultan de Zanzibar** paraît beaucoup moins gagné à l'influence de la civilisation européenne que son prédécesseur. D'après une dépêche du *Times* du 18 décembre, il aurait déclaré que désormais il n'agirait que d'après les principes de la loi mahométane. Quoique depuis vingt-cinq ans il n'y eût pas eu d'exécutions capitales à Zanzibar, il a conféré à tous les gouverneurs du sultanat le pouvoir d'en ordonner sans appel. Lui-même a subitement ordonné l'exécution publique de quatre indigènes détenus en prison comme prévenus de meurtre, mais qui n'avaient pas encore été jugés. L'exécution eut lieu en pleine rue avec une cruauté horrible ; les cadavres des suppliciés restèrent exposés jusqu'au soir. Le même spectacle devait se renouveler pendant sept jours, le sultan ayant ordonné l'exécution de vingt-quatre hommes et d'une femme condamnés à l'emprisonnement à vie sous le règne actuel. Toutefois, à la suite des représentations du consul général anglais, le sultan a rapporté son décret et a déclaré en même temps qu'il prendrait des dispositions pour que dorénavant les exécutions des condamnés aient lieu d'après une procédure nouvelle qui ne froisserait pas la décence publique.

La *Revue des questions scientifiques* donne, d'après une lettre du P. Vyncke, des missions d'Alger, écrite de Kibanga sur le **Tanganyika,** quelques détails intéressants sur les **connaissances astronomiques des nègres** de la rive occidentale du lac. Quoique le soleil passe deux fois par an verticalement au-dessus de leur tête, ils ne se préoccupent pas de sa marche et n'ont aucune idée de l'année solaire ; en revanche la lune joue un assez grand rôle dans leur vie. Ils célèbrent son renouvellement en battant le tambour, tirant des coups de fusil et jetant des cris de joie. Dans la plupart des tribus africaines, la nouvelle lune est fêtée par des danses générales ; pour connaître l'âge de la lune, on garde une botte de 20 ou 30 petits bâtonnets et on en enlève un chaque jour. Pour déterminer les saisons et connaître l'époque des travaux agricoles, de la pêche, etc., on consulte les étoiles ; ainsi le lever des Pléïades indique l'époque des semailles que l'on célèbre par des danses et des fêtes en l'honneur des défunts. Cette constellation s'appelle *kili,* c'est-à-dire semailles. La voie lactée s'appelle *Louvouma ne nzamo ne bouzoho,* limite de la sécheresse et de la pluie. Ce n'est pas sans raison, car lorsqu'elle se montre à l'orient, au moment du coucher du soleil, la saison des pluies commence. Le lever de la ceinture d'Orion, *Lousivé,* indique l'époque de la pêche du *nonzi*. Une autre étoile, nommée *kila zengha :*

pilon de manioc, est pour les femmes, lorsqu'elle est au zénith, un signal indiquant qu'elles doivent commencer à piler le manioc pour le repas du soir. Aldébaran, porte le nom de Brillant du Nord; Sirius, celui de Brillant du Sud. Le Centaure, avec la Croix du Sud et le Navire, qui comprend la belle étoile Canopus, sont nommés par les nègres *Maziva* et *Mironzo,* c'est-à-dire sentiers et dizaines, parce qu'ils sont composés d'un grand nombre d'étoiles.

Le *Missionary Record* de l'Église presbytérienne unie d'Écosse rapporte que l'**Église réformée hollandaise du sud de l'Afrique** va entreprendre une œuvre missionnaire en dehors de l'Afrique australe, dans la région du lac Nyassa. Le Rev. Murray, de Graaff-Reinet, a été choisi pour la commencer; il s'est rendu à Quilimane pour aller de là au Nyassa. Il s'établira d'abord auprès de la mission de Livingstonia, à l'œuvre de laquelle il travaillera un certain temps. Plus tard, si la chose paraît désirable, l'Église réformée hollandaise fondera une mission distincte, ou bien elle continuera à travailler conjointement avec la mission écossaise. Le Rev. Murray a fait ses études à Stellenbosch, après quoi il a passé quelque temps en Europe pour acquérir les connaissances médicales qui pourront lui être utiles dans l'œuvre missionnaire à entreprendre. Celle-ci sera soutenue exclusivement par un certain nombre d'ecclésiastiques de l'Église réformée hollandaise qui y consacrent une partie de leur traitement.

La Compagnie concessionnaire du **nouveau service postal du Portugal avec les colonies africaines** de cet État doit inaugurer son service au mois de juin prochain sous le nom de *Malle royale portugaise*. Elle a fait construire dans les chantiers de Greenoch ses navires, dans des conditions qui lui permettront de fournir un service de premier ordre. Les steamers devront desservir la ligne de Lisbonne à Lorenzo-Marquez, en touchant au sud de l'Afrique et aux principaux ports de l'Afrique occidentale. Grâce à ce service, le Congo se trouvera à moins de quinze jours de voyage de l'Europe.

Le dernier numéro du *Bulletin officiel* de l'**État indépendant du Congo** renferme le **règlement sur le traitement des noirs** engagés au service de l'État. Celui-ci ne les admet que si leur engagement a été consenti par eux volontairement, à un salaire arrêté d'avance, et en pleine connaissance des obligations qu'ils contractent. Pendant le temps qu'ils passent au service de l'État, ils reçoivent gratuitement les soins médicaux, des vêtements décents et une nourriture saine et suffisante, qui leur est distribuée en nature, ou dont ils reçoivent la contre-

valeur en argent ou en marchandises d'échange. Ils sont payés soit en numéraire, soit en marchandises d'échange, aux époques stipulées dans leur acte d'engagement. Des théories leur sont faites périodiquement sur leurs droits et leurs devoirs et sur les décrets, ordonnances et règlements qui les concernent. L'autorité des fonctionnaires de l'État doit s'exercer à la fois avec la fermeté nécessaire au maintien de la discipline et de l'ordre, et avec un bienveillant intérêt. Ils sont responsables de la sécurité des hommes confiés à leurs soins; ils doivent veiller à l'observation des principes de l'hygiène en réglant les travaux et les exercices avec mesure; ils doivent s'attacher à étudier la langue et l'esprit des mœurs des hommes sous leurs ordres; ils doivent s'efforcer d'élever le niveau moral et intellectuel de leurs employés noirs tout en évitant de froisser leurs sentiments et leurs préjugés; enfin ils doivent chercher à stimuler leur zèle en appliquant sagement les peines et les récompenses. Bon exemple donné à tous les gouvernements qui ont placé sous leur protectorat telles ou telles parties du continent noir !

Une **nouvelle Société pour le commerce du Haut-Congo** s'est constituée à Bruxelles, pour faire toutes opérations commerciales, industrielles, minières ou autres, spécialement dans le territoire de l'État indépendant du Congo. Elle reprend la suite des opérations de la *Sanford Exploring Expedition* qui lui cède ses établissements à Matadi, Manyanga sud, Kinchassa, Équateur et Bangala sur le Congo, et Louébo dans le bassin du Kassaï, ainsi que tout son matériel d'exploitation. Pour le service de ses stations, de ses transports et de ses ravitaillements, elle possède une flottille de cinq steamers : le *Roi des Belges,* la *Florida,* le *New-York,* le *Général Sanford* et le *Baron Weber*. Les trois premiers bateaux sont déjà en activité sur le fleuve moyen; les deux derniers sont en route de Matadi vers le Stanley-Pool. La flottille sera renforcée par d'autres embarcations à vapeur et par des baleinières en acier, au fur et à mesure des besoins. Les produits qui seront l'objet de la première exploitation sont l'ivoire et le caoutchouc, puis viendront successivement les gommes, les bois de teinture, le tabac, les épices, etc.

Le **rapport du consul général suisse à Bruxelles,** sur l'année 1887 à 1888, renferme, sur l'État indépendant du Congo, certaines données qui nous paraissent être de nature à attirer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la colonisation européenne. Après avoir rappelé les progrès réalisés, du 1er juillet 1887 au 1er juillet 1888, en matière de services publics, de finances, d'administration en général, le rapport cite les règles qui concernent la prise de possession

de terres nouvelles : « Les non-indigènes qui veulent fonder des établissements dans le Haut-Congo ont le droit de s'approprier, sans autorisation préalable, une superficie de terre non encore occupée n'excédant pas dix hectares et n'ayant pas plus de 200 m. de rive le long du Congo ou d'un autre cours d'eau navigable; les occupants sont tenus d'indiquer d'une manière apparente les limites de leurs terres; ils doivent, dans les six mois, informer le gouverneur général de leur acte de propriété; ils acquièrent ainsi un droit de préférence pour l'acquisition définitive de ces terres, et ce, moyennant un prix d'achat de 10 fr. par hectare, plus une taxe fixe de 25 fr,; ce droit de préférence devra s'exercer à l'époque où le gouvernement procédera à l'enregistrement et au mesurage des propriétés foncières dans les régions où les dites terres sont situées. »

En ce qui concerne les finances, la principale source des revenus de l'État consiste dans les droits de sortie qui ont atteint, en 1887, le chiffre de 7,668,000 fr., savoir :

pour arachides	Fr.	16,136
café		1,809,679
caoutchouc		1,743,087
copal		136,542
huile de palme		801,393
ivoire		1,841,120
noix de palme		972,281
sésame		13,598
orseille		43,294
peaux brutes		29,293
fibres		76,057
cire		125,489
divers		60,000

Quelque propice que le Congo puisse paraître aux tentatives de colonisation, le consul général suisse ne recommande ce pays que sous toutes réserves. Voici du reste comment il termine son rapport : Le moment approche-t-il où l'industrie suisse pourra utilement se tourner du côté du Congo avec des chances assurées de succès ? Le steeple-chase de toute l'Europe en Afrique s'accentue visiblement; nos industriels feront bien d'avoir l'œil ouvert, mais je ne pense pas qu'il y ait encore pour eux des perspectives de résultat immédiat suffisamment rémunérateur. L'arrêté du 30 juin 1887 autorise des appropriations de possession presque gratuites de terrains situés en amont de Léopoldville. Les explorateurs

européens affirment, en grande majorité, la salubrité de ces régions, mais l'expérience pratique n'a pas encore eu le temps de se faire d'une manière décisive. De plus, celui qui voudrait coloniser dans ces conditions doit savoir qu'il ne trouvera, dans la région du Haut-Congo, aucune des ressources de la civilisation, qu'il devra faire transporter à dos d'hommes (ou de bœufs prochainement), de Boma à Léopoldville, tous les instruments de colonisation nécessaires et les objets indispensables à l'existence, cela du moins jusqu'à la construction du chemin de fer.

On écrit de **Ba-Ngala** au *Mouvement géographique* de Bruxelles :

« Il vient de se passer ici un petit événement qui, sans que cela paraisse, a bien son importance. Vous savez que dans un grand palabre qui a eu lieu au mois de juillet dernier, le commissaire du district a fait savoir à tous les chefs que, moyennant une légère taxe à payer, il leur serait délivré à la station un permis de navigation, en même temps qu'un drapeau de l'État pour chacune de leur pirogue de commerce qui voudrait remonter ou descendre le fleuve. Le 26 juin, nous reçûmes la visite du chef de Mousembé, village situé en aval. Il venait nous annoncer qu'une flotille équipée par des chefs de Mahomila et de Loulonga était campée en aval de la station et demandait quand les permis de passage et les drapeaux pourraient lui être délivrés. Le lendemain, la flottille arriva. Elle se composait de 18 pirogues de commerce, chacune montée par un équipage de 30 à 45 hommes. La force entière de l'expédition s'élevait à plus de 600 hommes, tous armés de fusils et abondamment pourvus de vivres et de munitions. Ces gens passèrent un jour chez nous, payant sans récriminer leur tribut et recevant en échange des drapeaux et des permis. Le 1er juillet, au son des gongs et des tambours, le drapeau de l'État flottant à l'avant de chaque pirogue, toute la flotille, en bon ordre, défila devant la station, dans la direction d'Oupoto. C'était réellement un beau spectacle, le premier de ce genre auquel il nous était donné d'assister. Avant peu, le fleuve entier sera parcouru par des embarcations abritées sous le drapeau bleu. »

Savorgnan de Brazza a reçu un rapport de M. Jacob, ingénieur, chargé du relevé de la rivière **Kuillou-Niari.** L'instrument dont il s'est servi, le *tachéomètre,* lui a permis de faire rapidement, en même temps que le nivellement, le levé de plan d'une ligne polygonale entre les sommets de laquelle il a dessiné les contours du fleuve. Au surplus, le nivellement lui-même n'a pas été exécuté par les procédés approximatifs du tachéomètre, mais horizontalement, au niveau à bulle et par les

méthodes rigoureuses. Avant la chute de Kossounda, il y a une série de rapides. Entre Bakamoéka et le premier rapide (distance : six kilomètres), la différence de niveau est de 2 mètres. Le lit du fleuve est à demi barré, de distance en distance, par des roches apparentes aux basses eaux. Entre le premier rapide et la chute, la différence de niveau est de 6 mètres pour un intervalle de 6 kilomètres. Puis, la pente continue à augmenter. Le rapport se termine par cette conclusion : « Autant que j'ai pu en juger, » dit M. Jacob, « j'ai tout lieu de croire que la plupart des rapides que j'ai franchis sont plutôt formés par des étranglements du lit de la rivière que par le surhaussement brusque du sol. En ce cas, la suppression des rapides serait d'une exécution relativement facile. Quoi qu'il en soit, je suis absolument convaincu de la possibilité de rendre navigable le régime des rapides. Les moyens à employer se réduiront peut-être à un simple déblai de rochers dans le lit du fleuve. »

Un courrier arrivé à la côte, à **Assinie,** a apporté des nouvelles de M. **Treich-Laplène,** qui dirige le convoi de ravitaillement envoyé à M. le capitaine Binger à Kong. Il se trouvait, le 2 octobre, à Demba. Depuis Diangui d'où il était parti le 13 septembre, le voyage avait été très pénible, par des pluies presque continuelles, à travers des sentiers boueux et détrempés. Le 30 septembre, le convoi arrivait à Assicasso, dépendance du Bontoukou, où M. Treich-Laplène fut reçu de la façon la plus cordiale par le roi Annibili, qui lui donna l'hospitalité et lui procura les guides nécessaires pour se rendre à Zaranou, résidence de Adjimin, roi du Bontoukou. Il y est arrivé le 15 octobre. C'est là seulement qu'il espérait avoir des nouvelles de M. Binger, auquel, d'après le bruit qui circulait, les marabouts de Kong et du Bontoukou avaient fait interdire le passage dans cette région. Il a eu aussi à lutter contre la difficulté de se procurer des vivres dans l'Indemé. Là, des émissaires anglais avaient travaillé les noirs, et M. Treich-Laplène dut, à plusieurs reprises, agir avec énergie pour assurer le passage de sa petite caravane.

Une mission, commandée par le capitaine Briquelot, est partie de Dakar, sur l'aviso la *Mésange,* à destination des rivières du sud et du **Fouta-Djallon.** Après un séjour à Timbo, elle se rendra au poste de Siguiri, sur le Niger, où elle doit rejoindre le commandant du Haut-Sénégal. D'autre part une colonne placée sous les ordres du commandant Vallière a été chargée de parcourir le **Grand et le Petit Bélédougou,** afin de poursuivre les résultats déjà obtenus par la mission du Dr Tautain et du capitaine Quiquandon. Elle doit pousser jusqu'aux limites extrêmes des pays placés sous le protectorat français et se

renseigner sur ces contrées encore si peu connues. Le commandant Vallière a visité les pays qui confinent au Sokoto, au Goumbou et au Sahara. Il a ensuite organisé des missions d'exploration : M. Audéoud a reconnu le cours du Ba-Oulé; M. Fournier, celui du Ba-Dingho dans sa partie supérieure; un autre officier a été dirigé vers le Bélédougou.

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

La construction d'un premier réseau de chemins de fer a été arrêtée par le gouvernement tunisien : De Sousse à Kairouan, avec un parcours de 60 kilomètres (système Decauville); de Tunis à Sousse par Menzel; de Hammamet à Enfida, avec un parcours de 154 kilomètres, et tronçon de Hammamet à Nebeul, avec un parcours de 18 kilomètres. Toutes ces lignes seront à voie d'un mètre. La ligne de Tunis à Bizerte reste à l'étude.

Un courrier arrivé du Wadaï à Bengazi a apporté la nouvelle que les mahdistes ont attaqué le sultan du Wadaï, l'ont battu et se sont emparés de sa capitale.

Les ratifications de la Convention de Suez ont été échangées le 22 décembre.

Après un séjour de repos en Suisse, M. Ilg, ingénieur, qui, depuis plusieurs années, est au service de Ménélik, est reparti pour le Choa; il s'est rendu à Berbera, où l'attendait une caravane.

Le journal italien, la *Capitale,* annonce, d'après des lettres de Massaoua et d'Assab, que les Danakils ont pris les armes contre les Abyssins.

Le chef de Zeboul, qui voulait établir un impôt sur le sel exporté des salines de Madich, a été battu et tué dans une rencontre avec les Danakils.

D'après un télégramme de Rome, le pape proposera prochainement la réunion en congrès des associations anti-esclavagistes qui se sont créées en divers pays.

Un télégramme de Zanzibar annonce que M'wanga, roi de l'Ou-Ganda, a été déposé par son frère.

Les nouvelles reçues au sujet d'Émin-pacha ne ralentissent pas le zèle du comité de secours allemand. Le lieutenant Wissmann partira à la tête d'une première expédition, qui ne tardera pas à être suivie d'une seconde confiée à la direction du Dr Carl Peters.

Le *Times* publie une dépêche de Zanzibar d'après laquelle la tribu des Arushas a massacré les vieillards, les femmes et les enfants de la tribu des Masaï, a mis le feu aux villages et a enlevé quatorze mille têtes de bétail pendant l'absence des hommes de la tribu. L'assemblée de la tribu des Masaï a résolu de venger cette insulte. La guerre durera probablement longtemps et aura pour conséquence la dévastation du pays situé à l'ouest du Kilimandjaro.

M. Louis Cattat, ancien enseigne de vaisseau, docteur en médecine, et M. Georges Foucart, ingénieur des arts et manufactures, sont chargés par le gouvernement français d'une mission d'exploration dans l'île de Madagascar.

Le gouvernement portugais fait construire une flottille de bateaux propres à

naviguer sur le Zambèze, et lever le tracé d'un chemin de fer de Quilimane, sur le Zambèze, à Mazaro et au Chiré.

M. Mc Murdo a offert au gouvernement du Transvaal de construire le chemin de fer, de la frontière portugaise à Prétoria, sans subvention de la part de l'État.

M. James Nicolls, représentant d'un syndicat de Mafeking, dans le Be-Chuanaland, a obtenu du chef Moremi, dans le voisinage du lac Ngami, une concession minière d'un territoire de 400 milles carrés.

Une protestation des négociants de Kokstad a été adressée au gouvernement colonial du Cap contre l'autorisation donnée par Oumzimkoulou, chef de l'East-Griqualand, à un Arabe d'établir un commerce dans cette ville, les négociants susmentionnés craignant une invasion des trafiquants arabes.

Le Comité des missions évangéliques de Paris a décidé l'envoi au Zambèze de M. Adolphe Jalla, dont le frère est déjà à l'œuvre dans la station de Seshéké.

Le chef indigène Kamahéréro a conclu avec un Anglais, nommé Lewis, une convention qui annule les concessions faites à la Société allemande de l'Afrique occidentale méridionale. Il a en outre, dit une dépêche du Cap, fait expulser les missionnaires, et ne veut plus entendre parler du protectorat allemand. M. Gœring, commissaire du gouvernement allemand, s'est retiré à Wallfishbay, mais a donné l'ordre aux employés de la Société de rester provisoirement à leur poste.

La Compagnie *Eastern and South African Telegraph* a déjà commencé à poser un câble sous-marin qui devra relier Capetown à Loanda.

Le résident que le gouvernement portugais a envoyé à San Salvador, en annonçant son arrivée aux missionnaires baptistes anglais qui travaillent dans cette ville, leur a rappelé que, conformément aux stipulations de l'acte de la Conférence de Berlin, la liberté religieuse leur était garantie.

Le nouveau steamer la *Ville de Bruxelles* a fait dans la deuxième quinzaine d'octobre, sur le Stanley-Pool, des essais de navigation qui ont été satisfaisants.

Après avoir achevé l'exploration complète du Kassaï, du Sankourou et de leurs affluents, le steamer le *Roi des Belges* a entrepris la reconnaissance commerciale du Haut-Congo, sous la direction de M. Delcommune.

Un nouveau bateau à vapeur, *La France,* de la maison Daumas, Béraud et Cie, est arrivé à Brazzaville où l'on procède à son remontage.

M. le missionnaire H. Châtelain a eu la bonté de nous communiquer une lettre de M. le Bishop W. Taylor, en ce moment à Liverpool, d'où il écrit le 21 décembre : Je n'arriverai probablement à Loanda que vers la fin de mai. M. Henley Wright est un bon éleveur de bestiaux. Il formera un troupeau à Libéria pour fournir toutes nos stations de la côte occidentale. Il nousfaut du lait, de la viande et des bœufs de travail. Nous avons embarqué deux taureaux et quatre génisses du troupeau de lord Egerton, près de Manchester, pur sang, à courtes cornes. Nous aurons en outre dix ou douze génisses de Madère ou de Grande Canarie. Nous les établirons probablement dans le voisinage de Sinoe. On ne peut pas faire grand'-chose sans charrue, et l'on ne peut labourer sans bœufs ou chevaux.

M. Taylor, missionnaire noir au Sénégal, est retourné à son poste après un

temps de repos passé en Europe. Le Comité des missions évangéliques de Paris a décidé d'envoyer à St-Louis M. Escande, qui, après ses études de théologie, a suivi des cliniques de médecine et s'est exercé au maniement des instruments géodésiques à l'observatoire de Montsouris.

D'après le *Réveil du Maroc,* l'Angleterre réclame 80000 livres sterling pour l'incendie de la factorerie Mackenzie, au Cap Juby.

La mission technique accréditée auprès du sultan du Maroc, a commencé à frapper de la monnaie d'or et d'argent pour le compte du gouvernement marocain. Cette monnaie est du système de l'union monétaire et du même titre.

LE TRACÉ DU CHEMIN DE FER DU CONGO

Dans un précédent numéro (voyez IXme année, p. 358), nous annoncions, d'après le *Mouvement géographique* de Bruxelles, que le travail de reconnaissance et le levé de la direction générale du chemin de fer du Congo étaient sur le point d'être terminés. L'entreprise qui, au début, paraissait à beaucoup d'esprits irréalisable, se transformait par l'étude en un chemin de fer sans difficultés spéciales, et qui, sous le rapport du prix, permettrait de rester dans des limites très ordinaires. Le journal susmentionné vient de publier une carte du levé général de Matadi à Ntempa, que nous croyons devoir reproduire en l'accompagnant de quelques détails, propres à la faire bien comprendre, extraits du rapport de M. Cambier, directeur des études.

La partie la plus difficile de la tâche des ingénieurs s'est présentée à leur départ de Matadi. Il s'agissait là, en effet, de gravir, à travers une région rocheuse, excessivement tourmentée, une crête de plus de 250^{m} d'élévation, et ensuite de redescendre vers la Mpozo le versant opposé, qui, sur une distance de deux kilomètres et demi, présente une différence d'altitude de plus de 200^{m}, le point du passage projeté de la Mpozo se trouvant à 50^{m} au-dessus du niveau du Congo à Matadi. Outre les difficultés inhérentes à la nature du sol, les ingénieurs eurent à surmonter celles qu'opposèrent à leurs travaux, en 1887, les pluies et les *tornados*. Peu nombreuses pendant le mois d'octobre, les pluies devinrent beaucoup plus fréquentes en novembre et décembre. En même temps, la température qui, en août, ne dépassait pas 30° centigrades, atteignit 37° en novembre. La végétation se développa rapidement, surtout au fond des vallées, et devint bientôt un obstacle sérieux à la continuation des opérations. La rosée, très abondante, ne se dissipait pas avant 10 ou 11 heures du matin, malgré l'ardeur des rayons